

Communiqué de presse

Bruxelles, 01/12/2022 – 17h45 (CET)

Information réglementée

bpostgroup.com/investors**Nouveaux tarifs pour les timbres-poste et les colis à partir du 1er janvier 2023**

À partir du 1er janvier 2023, bpost adaptera les tarifs de ses timbres-poste et de ses bpacks, afin de compenser en partie l'augmentation des coûts liée à l'inflation, aux indexations salariales et aux volume courrier en baisse.

Le timbre-poste Non Prior, acheté à la pièce, passe de 1,19 € à 1,39 € (1,36 €/pièce à l'achat du feuillet de 10). Le timbre-poste Prior voit son prix unitaire passer de 1,89 € à 2,17 € (2,14€/pièce à l'achat de 10 pièces). Le prix d'envoi des colis sera également majoré. Le Mini Colis Small (max. 1 kilo), par exemple, verra son tarif unitaire passer de 4,60 € à 5,60 € en janvier 2023.

Cette révision des tarifs des timbres-poste compense partiellement l'augmentation des coûts de distribution liés en grande partie à l'évolution des coûts salariaux, à la hausse du prix de l'énergie et des coûts par lettre distribuée causés par la forte diminution des volumes courrier (32%* en moins au cours des 5 dernières années) en raison de l'augmentation de la communication par voie numérique. Cette adaptation des prix, permet de continuer à garantir à chaque citoyen, un service postal universel de qualité sans subvention par l'État belge.

Nouveaux tarifs pour les timbres-poste à partir du 1er janvier 2023

Pour les envois en Belgique, une distinction s'applique entre tarifs Prior et Non Prior :

Timbre-poste Non Prior (distribution dans les 3 jours ouvrables) :

1,36 € (par 10) | 1,39 € (à l'unité)

Timbre-poste Prior (distribution le jour ouvrable suivant) :

2,14 € (par 10) | 2,17 € (à l'unité)



En janvier 2023, le tarif d'affranchissement d'un envoi normalisé expédié en Europe passera à 2,53 € à l'achat de minimum 5 timbres-poste et à 2,65 € pour un achat à l'unité.

Pour les envois expédiés hors Europe, le tarif international s'élèvera à 2,75 € à partir de 5 timbres-poste et à 2,87 € à l'unité.

À l'heure actuelle, plus de 82% des clients choisissent un timbre-poste Non Prior pour affranchir leurs envois. Plus de 99 % des clients achètent un feuillet de timbres-poste (10 ou plus) et optent ainsi pour le tarif le plus bas.

La hausse tarifaire moyenne pour 2023 de tous les produits de courrier national sera d'environ 12,3%. L'impact moyen sur le budget mensuel des ménages reste très limité, de l'ordre de 37 cents / mois.

Les clients peuvent calculer le prix de l'affranchissement eux-mêmes via www.bpost.be/tarifs.

Tarifs revus pour les colis envoyés fin d'année

Le tarif du Mini Colis Small (max.1 kilo) augmente également. Le tarif unitaire passera de 4,60 € à 5,60 € en janvier 2023. Envoyer un bpack Standard 0-2kg coûtera désormais 7,80 € au lieu de 6,90 € à partir de janvier 2023.

La période de fin d'année, entre Black Friday et le jour de Noël, est une période très active dans les centres de tri, sur les routes (logistique), le réseau bpost (bureaux de poste, Point Poste, Point d'enlèvement, Distributeurs de Colis...) et la distribution.

Dans l'optique de compenser l'excédent de coûts généré à cette période et de favoriser l'étalement de la demande hors de cette période, une surcharge de 1€ par colis sera facturée à tous les clients pour la distribution de colis en Belgique pendant la période de pic de fin d'année (entre le Black Friday et le jour de Noël).

* baisse observée du volume net des produits de courrier transactionnel, 2016-2021

Pour plus d'informations:

Veerle Van Mierlo T. +32 472 92 02 29 (Media) veerle.vanmierlo @bpost.be

Laura Cerrada Crespo T. +32 470 90 61 53 (Media) laura.cerradacrespo@bpost.be